

Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité

Déclaration du groupe de l'Artisanat

Développer l'investissement des TPE/PME revêt une importance majeure compte-tenu de leur rôle dans l'économie, en termes de richesse produite et d'emplois. Il est question en effet d'assurer la pérennité, sur l'ensemble du territoire, d'un tissu d'entreprises de proximité.

Il est aussi question de développer nos TPE et plus largement d'inscrire l'ensemble de notre appareil productif dans les révolutions numériques et écologiques en cours ; il en va de notre appareil productif dans les révolutions numériques et écologiques en cours ; il en va ainsi de notre capacité à renouer avec une croissance pérenne en phase avec les défis du XXI^e siècle.

Répondre à ces enjeux suppose que nos entreprises aient confiance en l'avenir, mais aussi qu'elles puissent mobiliser les financements nécessaires pour mener à bien leurs projets. Sur cette question du financement, l'avis vient confirmer les constats de plusieurs rapports récents.

Nos TPE ont une insuffisante capacité à croître, en raison de la faiblesse de leurs investissements. Et lorsqu'elles investissent, elles privilégient le plus souvent l'autofinancement, limitant ainsi leur croissance tout en obérant leurs capacités d'emprunts futurs.

Les causes sont variées : réticence face aux coûts induits par la souscription d'un prêt, méconnaissance des outils d'accompagnement à l'investissement, inadéquation de l'offre de financement aux besoins des TPE, etc. Il est donc nécessaire de mettre en place tout un écosystème de nature à favoriser l'investissement de ces entreprises. À ce titre, le groupe de l'artisanat considère que certains objectifs doivent être recherchés en priorité.

Il convient tout d'abord de mobiliser l'action publique, au plus près des territoires.

Il s'agit de généraliser les Fonds régionaux, abondés par l'État, proposant des outils de financement calibrés aux besoins des TPE (dont des prêts à taux zéro) et misant sur les conséquences positives des investissements projetés pour le territoire sur lequel elles sont installées, tout en ayant un effet de levier sur le crédit bancaire. Il s'agit également d'orienter plus fortement l'action de BpiFrance en faveur notamment de l'investissement immatériel des TPE, à l'instar du « prêt croissance » expérimenté dans certaines régions.

Il convient par ailleurs d'améliorer l'accompagnement des dirigeants de TPE pour éviter qu'ils ne s'autocensurent dans leurs demandes de crédit. Cela implique d'une part, de construire des relations

plus qualitatives entre les banques et ces entreprises, de sorte que celles-ci puissent s'adresser à des interlocuteurs qui les suivent sur la durée et qui leur proposent des solutions de financement prenant pleinement en compte leur situation et leurs projets. Il faut notamment, pour cela, des conseillers bancaires formés aux spécificités des TPE. Cela implique d'autre part, de renforcer la culture financière et de gestion des dirigeants de ces entreprises, afin qu'ils se tournent davantage vers le crédit, tant pour moderniser leur appareil de production que pour se mettre en capacité de faire face à la concurrence. Il faut donc les encourager à s'informer et à se former afin d'optimiser le pilotage de leur entreprise et favoriser son développement. Réseaux consulaires, organisations professionnelles, ou encore experts-comptables peuvent les accompagner en ce sens.

Plus largement, il convient de lever les obstacles qui freinent l'investissement de ces entreprises, et notamment : alléger la fiscalité pesant sur les bénéficiaires réinvestis, quelle que soit la forme juridique de la TPE, mais aussi donner la priorité aux dispositifs de caution mutuelle et réduire ainsi les exigences de garanties personnelles, ou encore rendre toutes les aides publiques à l'investissement à la fois plus lisibles et plus accessibles pour les TPE/PME.

Le groupe de l'artisanat se réjouit que cet avis permette d'identifier une pluralité de leviers à actionner afin d'encourager et faciliter le financement de l'investissement de ces entreprises. Si la mise en œuvre de certains de ces leviers appelle encore à des réflexions ou des ajustements avec tous les acteurs concernés, le groupe de l'artisanat considère que le fil rouge qui les anime, à savoir la croissance des TPE/PME et donc la compétitivité de notre économie, est de nature à faire converger les points de vue. Il a voté l'avis.